

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.23.2018

Page 1 sur 11

### Solution couleur standard

#### SECTION 1 : Identification

##### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Solution couleur standard

**Code produit :** CO9000

##### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Produits chimiques de laboratoire

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

##### Détails du fabricant ou fournisseur

###### Fabricant :

###### États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331

1-717-632-1291

##### Ligne d'urgence :

###### États-Unis

###### ChemTel Inc

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585

#### SECTION 2 : Identification de danger

##### Classification SGH :

Corrosion de la peau, catégorie 1B

Corrosif pour les métaux, catégorie 1

##### Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger :



**Mentions d'avertissement :** Danger

##### Mentions de danger :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

##### Déclarations de mise en garde :

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

P234 Conserver uniquement dans le contenant d'origine.

P301 EN CAS D'INGESTION :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.23.2018

Page 2 sur 11

### Solution couleur standard

P303 EN CAS DE CONTACT LA PEAU (ou sur les cheveux) :  
P304 EN CAS D'INHALATION :  
P305 EN CAS DE CONTACT OCULAIRE :  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.  
P321 Specific treatment (see ... on this label).  
P330 Rincer la bouche  
P331 Ne PAS faire vomir.  
P338 Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer  
P340 Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing  
P351 Rinse cautiously with water for several minutes  
P353 Rinse skin with water/shower  
P361 Enlever immédiatement les vêtements contaminés.  
P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.  
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.  
P303+P361+P353 IF ON SKIN (or hair): Remove/Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower.  
P304+P340 IF INHALED: Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing.  
P305+P351+P338 IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing.  
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants  
P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.  
P406 Store in corrosive resistant container with a resistant inner liner.  
P501 Éliminer les contenus et récipients...

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7732-18-5	Eau déminéralisée	>90
Numéro CAS : 7647-01-0	Acide hydrochlorique	1-10
Numéro CAS : 7646-79-9	Chlorure de cobalt	0.1
Numéro CAS : 16921-30-5	Potassium Hexachloroplatinate (IV)	0.2

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable  
Maintenir les voies aériennes non obstruées  
Consulter un médecin en cas de malaise

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.23.2018

Page 3 sur 11

### Solution couleur standard

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

#### Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau  
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés  
Laver la zone avec au savon et à l'eau  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

#### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes  
Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement  
Continuer à rincer  
Consulter un médecin  
Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

#### Après ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau  
Ne PAS faire vomir  
Consulter un médecin en cas de malaise  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

#### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

#### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

#### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

#### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

##### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.23.2018

Page 4 sur 11

### Solution couleur standard

#### Précautions particulières :

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion  
Couper les sources d'inflammation  
Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate  
Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels  
Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement  
Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)  
Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.  
Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.  
Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.  
Entreposer loin d'aliments.

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
ACGIH	Acide hydrochlorique	7647-01-0	ACGIH VLS C 2,0 ppm
	Chlorure de cobalt	7646-79-9	8-Hour Exposure Limit (TLV-TWA): 0.02 mg/m <sup>3</sup>
	Potassium Hexachloroplatinate (IV)	16921-30-5	ACGIH TLV 0.002 mg/m <sup>3</sup> , as Pt (soluble salts)
United States (OSHA)	Acide hydrochlorique	7647-01-0	OSHA LEP C 5,0 ppm
	Acide hydrochlorique	7647-01-0	OSHA LEP C 7,0 mg/m <sup>3</sup>
	Potassium Hexachloroplatinate (IV)	16921-30-5	OSHA PEL 0.002 mg/m <sup>3</sup> , as Pt (soluble salts)
NIOSH	Acide hydrochlorique	7647-01-0	NIOSH LER C 5,0 ppm

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.23.2018

Page 5 sur 11

### Solution couleur standard

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
	Acide hydrochlorique	7647-01-0	NIOSH LER C 7,0 mg/m <sup>3</sup>
	Potassium Hexachloroplatinate (IV)	16921-30-5	NIOSH IDLH 4 mg/m <sup>3</sup> , as Pt (soluble salts)
Japan	Chlorure de cobalt	7646-79-9	ISHL OELs - Threshold limit value: 0.02 mg/m <sup>3</sup>
	Chlorure de cobalt	7646-79-9	JSOH OEL: TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup>
Bulgaria	Chlorure de cobalt	7646-79-9	MPT : 0,1 mg/m <sup>3</sup>
Croatia	Chlorure de cobalt	7646-79-9	Concentration admissible maximale (8 h) : 0,1 mg/m <sup>3</sup>
Czech Republic	Chlorure de cobalt	7646-79-9	8-hour TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup>
	Chlorure de cobalt	7646-79-9	Ceiling limit (NPK-P): 0.1 mg/m <sup>3</sup>
Estonia	Chlorure de cobalt	7646-79-9	8-hour TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup>
Hungary	Chlorure de cobalt	7646-79-9	MPT 8 heures (Valeur ÁK) : 0,1 mg/m <sup>3</sup>
	Chlorure de cobalt	7646-79-9	60-minute STEL (CK Value): 0.4 mg/m <sup>3</sup>
Lithuania	Chlorure de cobalt	7646-79-9	8-hour TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup>
Poland	Chlorure de cobalt	7646-79-9	8-hour TWA (NDS): 0.02 mg/m <sup>3</sup>
Slovakia	Chlorure de cobalt	7646-79-9	8-hour TWA (NPEL): 0.05 mg/m <sup>3</sup>
Denmark	Chlorure de cobalt	7646-79-9	TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup>
Finland	Chlorure de cobalt	7646-79-9	8-hour limit: 0.02 mg/m <sup>3</sup>
Greece	Chlorure de cobalt	7646-79-9	MPT 8 heures: 0,1 mg/m <sup>3</sup>
Ireland	Chlorure de cobalt	7646-79-9	VLEP 8 heures (MPT) : 0,1 mg/m <sup>3</sup>
Italy	Chlorure de cobalt	7646-79-9	8-hour TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup>
Portugal	Chlorure de cobalt	7646-79-9	8-hour exposure limit: 0.02 mg/m <sup>3</sup>
Spain	Chlorure de cobalt	7646-79-9	8-hour daily exposure limit (VLA_ED): 0.02 mg/m <sup>3</sup>
Sweden	Chlorure de cobalt	7646-79-9	Level Limit Value (NGV): 0.02 mg/m <sup>3</sup>
United Kingdom	Chlorure de cobalt	7646-79-9	MPT : 0,1 mg/m <sup>3</sup>
Brazil	Chlorure de cobalt	7646-79-9	8-Hour Exposure Limit (TLV-TWA): 0.02 mg/m <sup>3</sup>
Canada	Chlorure de cobalt	7646-79-9	Alberta OELs - 8-Hour TWA Exposure Limit: 0.02 mg/m <sup>3</sup>
	Chlorure de cobalt	7646-79-9	British Columbia OELs - 8-Hour TWA Exposure Limit: 0.02 mg/m <sup>3</sup>
	Chlorure de cobalt	7646-79-9	Manitoba OELs - 8-hour Exposure Limit (TLV-TWA): 0.02 mg/m <sup>3</sup>
	Chlorure de cobalt	7646-79-9	Ontario OELs - 8-Hour TWA Exposure Limit: 0.02 mg/m <sup>3</sup>
	Chlorure de cobalt	7646-79-9	Quebec OELs - 8-Hour TWA Exposure Value: 0.02 mg/m <sup>3</sup>
	Chlorure de cobalt	7646-79-9	Saskatchewan OELs - 8 Hour Average Contamination Limit: 0.02 mg/m <sup>3</sup>

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.23.2018

Page 6 sur 11

### Solution couleur standard

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
	Chlorure de cobalt	7646-79-9	Saskatchewan OELs - 15 Minute Average Contamination Limit: 0.06 mg/m <sup>3</sup>
Mexico	Chlorure de cobalt	7646-79-9	NOM-010-STPS-2014: Time Weighted Average Exposure Limit Value (VLE-PPT): 0.02 mg/m <sup>3</sup>

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

##### Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

#### Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effectuez un entretien de routine.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide clair jaune
Odeur :	Inodore
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	~1
Point de fusion / point de congélation :	Estimation : -6 °C (22 °F)
Point/intervalle d'ébullition :	Estimation : 102 °C (215 °F)
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	0,963
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Not Flammable, but reacts with most metals to form flammable hydrogen gas
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.23.2018

Page 7 sur 11

### Solution couleur standard

<b>Limite d'explosion inférieure :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Pression de vapeur :</b>	Estimation : 17,10 mm Hg (2,22 kPa) à 20 °C (68 °F)
<b>Densité de vapeur :</b>	Estimation : 0,64 à 20 °C (68 °F)
<b>Densité :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Densité relative :</b>	1,02
<b>Solubilités :</b>	Soluble in water and acid
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Température d'autoinflammation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Viscosité dynamique :</b>	~ 1,1 mPa*s
<b>Viscosité cinématique :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé ou non disponible

### Informations supplémentaires

#### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

##### Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

##### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

##### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

##### Conditions à éviter :

Incompatible materials. Excess heat. Evaporation. Freezing conditions. Contact with acid or acid fumes.

##### Matériaux incompatibles :

métaux alcalins, alcalis, métaux, fluor, acides forts, et bases fortes.

##### Produits de décomposition dangereux :

Heating to decomposition releases toxic and/or corrosive fumes of: hydrogen chloride. Reacts with most metals to form Hydrogen gas.

#### SECTION 11 : Informations toxicologiques

##### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

##### Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Acide hydrochlorique	inhalation	CL50 - Souris - 1.108 ppm / 1 heure
	orale	LD50 Rabbit: 900 mg/kg
Chlorure de cobalt	orale	LD50 - Rat - 418 mg/kg
Potassium Hexachloroplatinate (IV)	orale	LD50 Rat: 184 - 212 mg/kg bw

##### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.23.2018

Page 8 sur 11

### Solution couleur standard

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Acide hydrochlorique	Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

### Dommmages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Chlorure de cobalt	Peut causer une réaction allergique de la peau.
	Peut causer des symptômes d'allergie ou l'asthme ou encore des difficultés respiratoires si inhalé.

### Cancérogénicité

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Espèce	Résultat
Chlorure de cobalt		Peut provoquer le cancer.

### Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Acide hydrochlorique	Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme
Chlorure de cobalt	Group 2B

### Programme national de toxicologie (PNT) :

Nom	Classification
Chlorure de cobalt	On peut anticiper raisonnablement que le produit est cancérogènes pour les humains.

### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Chlorure de cobalt	Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.

### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.23.2018

Page 9 sur 11

### Solution couleur standard

Nom	Résultat
Chlorure de cobalt	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :** Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Acide hydrochlorique	LC50: 282 mg/L (96Hr)
Potassium Hexachloroplatinate (IV)	LC50 (4 days): 25.78 - 76.55 mg/L

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.23.2018

Page 10 sur 11

### Solution couleur standard

#### Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11) EPA Waste ID Number: D002. Special Instructions (Disposal): Dilute to 3 to 5 times the volume with cold water. Adjust to a pH between 6 and 9 with an alkali, such as soda ash or sodium bicarbonate. If permitted by regulation, Open cold water tap completely, slowly pour the reacted material to the drain. Allow cold water to run for 5 minutes to completely flush the system. Otherwise, Check with local municipal and state authorities and waste contractors for pertinent local information regarding the proper disposal of chemicals. Empty Containers: Working in a well-ventilated area, Rinse three times with an appropriate solvent. Collect rinsate and dispose of according to local, state or federal regulations. In the US, rinsate from empty containers is classified as hazardous waste and should be disposed of at an E.P. A. approved facility. Rinsate from empty containers may contain sufficient product to require disposal as hazardous waste. Dispose of empty container as normal trash. NOTICE (Disposal): These disposal guidelines are based on federal regulations and may be superseded by more stringent state or local requirements. Please consult your local environmental regulators for more information. In Europe: Chemical and analysis solutions must be disposed of in compliance with the respective national regulations. Product packaging must be disposed of in compliance with the country-specific regulations or must be passed to a packaging return system

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	3264
Nom d'expédition approprié UN	Liquide corrosif, Acide, Inorganique, N.S.A. (Hydrogen Chloride)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Quantités faisant l'objet d'une exception	30g/30mL
Quantité limitée	5L

#### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	3264
-------	------

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.23.2018

Page 11 sur 11

### Solution couleur standard

Nom d'expédition approprié UN	Liquide corrosif, Acide, Inorganique, N.S.A. (Hydrogen Chloride)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Quantités faisant l'objet d'une exception	30g/30mL
Passager et cargo	5L
Cargo aérien uniquement	60L
Quantité limitée	5L

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

##### Liste intérieure des substances (DSL) :

7647-01-0	Acide hydrochlorique	répertorié
7646-79-9	Chlorure de cobalt	répertorié
7732-18-5	Eau déminéralisée	répertorié
16921-30-5	Potassium Hexachloroplatinate (IV)	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

#### Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 3-0-0

HMIS : 3-0-0

Date de préparation initiale : 01.23.2018

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**